

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 25 AVRIL 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 3

Nb. d'absents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 32/1490 :**

Pierrefonds - Acquisition du bien cadastré section CO n°952 (partie) avec l'Association de Gestion des Collège et Lycée Catholiques Privés La Salle - Saint Charles

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, JETTER Régine, BELLON Stephen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

**REPRESENTE (S) :**

MM. NASSIBOU Guilaine (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TEVANEE Jean François), AGATHE Chantal (par Madame JETTER Régine).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, VALY Nazir, GUIEN Marie Claire, VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 avril 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 avril 2024.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20240425-32-1490-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2024  
Date de réception préfecture : 29/04/2024

**Affaire n°32/1490 : Pierrefonds - Acquisition du bien cadastré section CO n°952 (partie) avec l'Association de Gestion des Collège et Lycée Catholiques Privés La Salle - Saint Charles.**

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du réseau viaire sur Pierrefonds, il y a lieu de maîtriser une partie de la parcelle cadastrée section CO n°952. A cet effet,

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER l'acquisition du bien ci-dessous désigné, par la Commune de Saint-Pierre avec l'Association de Gestion des Collège et Lycée Catholiques Privés La Salle Saint-Charles ayant son siège social au n°2 rue Rodier BP 394 97458 Saint Pierre Cédex, identifiée au SIRET sous le n°316 933 910 000 10, représentée par sa Présidente en exercice :

Référence cadastrale Section :	Superficie	Adresse	Propriétaire
CO n°952 partie	277 m <sup>2</sup> environ (*)	1D Chemin Ernest Payet (97410)	Association de Gestion des Collège et Lycée Catholiques Privés La Salle Saint-Charles

- DE FIXER les conditions d'acquisition comme suit :
  - Moyennant le prix de : Un (1) Euro symbolique - Montant inférieur au seuil obligatoire de consultation des domaines cf. arrêté du 05/12/2016 publié au JO le 11/12/2016.
  - DE SOLLICITER l'application de l'article 1042 du code général des impôts modifié par l'article 21/1/1 de la loi de finances de 1983 et textes subséquents
  - DE L'AUTORISER à SIGNER tous documents liés à cette affaire, notamment l'acte d'acquisition au profit de la Commune de Saint-Pierre.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20240425-32-1490-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2024  
Date de réception préfecture : 29/04/2024